

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENÇA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 7

DELIBERATION N° 26 -2017

Séance du jeudi 4 mai 2017



L'an deux mille dix-sept et le jeudi 4 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 avril 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. Pierre POUILARD, M. Jean-Pierre NOMIUS, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle

**Absent non excusé :** Jean-Claude FAURE

**Absentes excusées :** Danielle BLANC, Céline TRUCH

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre NOMIUS

**Objet :** GEL (dénommé Gelée noire) sur la commune de Lardier et Valença

Monsieur le Maire indique qu'une réunion de travail s'est tenue en mairie le mardi 2 mai à laquelle tous les arboriculteurs, viticulteurs, étaient conviés suite à l'épisode de gel de printemps survenu entre le mercredi 19 avril et le vendredi 21 avril 2017.

L'arboriculture, la vigne, les cultures fourragères ont particulièrement souffert du fait que les celles-ci étaient particulièrement avancées.  
Ces gelées auront aussi un impact sur l'emploi dans les exploitations et dans les structures en dépendant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- demande la reconnaissance en calamité agricole de la commune de Lardier et Valença où 80 hectares de vergers et plusieurs dizaines d'hectares de légumineuses ont été impactés suite à la gelée des 19,20 et 21 avril (gelée noire du 19 avril 2017).

Fait et délibéré, le 4 mai 2017

Le Maire,  
Rémi COSTORIER

